

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

(Art. L 331-1 à L 331-11 du code rural et de la pêche maritime – R 331-1 à R 331-7)

Lettre d'information (envoi en recommandé avec A.R.)

(Destinée au(x) propriétaire(s) ou aux indivisaires des différentes parcelles à reprendre)

Demandeur

M. et/ou Mme :
Personne morale
Adresse :

Propriétaire

M. et/ou Mme :
Adresse :

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R 331-4 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que je sollicite, auprès de Monsieur le préfet de la région Hauts de France, une demande d'autorisation d'exploiter les fonds vous appartenant, d'une contenance de Ha, situés sur la commune de, (Cf. détail au verso de cette page).

Pour information, il vous est signalé que :

- cette lettre ne vous engage pas à me louer ou vendre les parcelles, objet de la demande ;
- vous avez la possibilité, soit de produire des observations écrites auprès de l'administration, soit à être entendu par la commission départementale d'orientation de l'agriculture. Dans ce dernier cas, il vous appartient d'en faire la demande écrite dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signature du demandeur

Fait à

Signature du propriétaire

« J'ai pris connaissance des informations ci-dessus »

Lu et approuvé

Adresse de l'administration où est déposée ma demande :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Centre Administratif Départemental - 1, Bd du port BP92612
80026 Amiens cedex 01
Téléphone: 03.22.97.23.36. Fax. **03.22.97.23.57.**

**DEMANDE
D'AUTORISATION PRÉALABLE D'EXPLOITER**

Article L.331 – 1 et suivants du code rural

LETTRE AU PROPRIÉTAIRE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

service économie agricole

C.A.D. - 1, Bd du Port-BP92612-80026 AMIENS Cedex 1

tél. : 03.22.97.23.36

RÉSERVÉ À LA DDTM

Dépt année 20 N° dossier
déposé le :

« Les demandeurs, propriétaires et preneurs peuvent, sur leur demande, être entendus par la Commission Départementale d'Orientation Agricole, devant laquelle ils peuvent se faire assister ou représenter par toute personne de leur choix ».

Demandeur Nom, Prénom :
 Adresse :

Propriétaire : INDIVISION OUI NON

Si oui (joindre un justificatif listant les indivisaires : dévolution successorale, attestation notariée ou matrice cadastrale)

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Parcelles faisant l'objet de la demande

Référence cadastrale complète				Nom de commune	Lieu-dit	Superficie Cadastrale
N° département	N° INSEE commune	Section	Plan			

Date d'effet du bail :

Y-a-t-il eu congé ? OUI NON

A-t-il été contesté ? OUI NON

Durée :

signifié le : Au profit de qui ?

date :

Le propriétaire est-il placé en tutelle ou curatelle : (1)

OUI NON

AVIS DU PROPRIÉTAIRE :

JE SUIS D'ACCORD

JE NE SUIS PAS D'ACCORD

ART. L.331.6 « Lorsque la demande d'autorisation porte sur un fonds n'appartenant pas au demandeur, celui-ci doit justifier qu'il en a préalablement informé le propriétaire ».

OBSERVATIONS : (ex : Motif du désaccord, etc...)

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur être titulaire de la pleine propriété ou de la nue propriété ou de l'usufruit des parcelles listées ci-dessus.

Fait le à
Signature du propriétaire ou des indivisaires (s'il y lieu)

(1) rayer la mention inutile.